



Championnat de ligue Minimes

Samedi 10 février 2024

Adresse : CREPS 48 Avenue du Marechal Juin 18000 BOURGES

CHAMPIONNAT MINIMES



Les départements doivent impérativement inscrire leurs compétiteurs sur le site de la ligue avant **le 09 février**

Les compétiteurs doivent se présenter seul aux contrôles avec leur autorisation parentale pour les mineurs,

Horaires contrôle des inscrits : 15h00 à 15h15 M/F

Aucun parent ni coach ne sera accepté aux contrôles et à la signature des passeports.

PROTECTIONS : gants bleus et rouges, protèges pieds bleus et rouges, casques, plastrons, protèges dents, coquille, protèges tibias protèges poitrine.

Passeport sportif vivement conseillé il sera obligatoire pour la coupe de France.

Minimes : les 4 premiers en 1ère Division seront qualifiés pour le championnat de France.

Les 4 premiers en 2ème Division seront qualifiés pour le championnat de France.